Image not found or type unknown

Existe-t-il un recours après une pose d'implant et couronne

Par **Nati222**, le **21/08/2019** à **18:08**

Bonjour au mois d'avril j'ai posé un implant et au mois de juillet 2019 le dentiste m'a posé la couronne définitive plusieurs jours après je me suis rendu compte que cette dernière ne me correspondait absolument pas la couronne est plus petit que toutes mes dents proportionnellement ça n'a rien à voir et je voudrais savoir s'il y a un recours ou une réclamation à faire puisque j'ai quand même payé plus de 1300 € pour cette dent

Je vous remercie d'avance et vous prie d'agréer mes sincères salutations

Par **carolinedenambride**, le **24/01/2020** à **11:01**

Bonjour,

Il convient de tenter une négociation amiable auprès du professionnel de santé et/ou de solliciter qu'il déclare le sinistre à son assureur.
A défaut, il conviendra de saisir le Tribunal Judiciaire pour demander une expertise judiciaire (via un avocat) ou saisir la Commission de conciliation et d''indemnisation des accidents médicaux.

Très cordialement,
Me Caroline DENAMBRIDE
Avocate au Barreau de LYON

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés